

Informations destinées aux Patients et Familles

QU'EST CE QU'UNE BACTERIE MULTI RESISTANTE ou BMR ?

Les BMR ou bactéries multi résistantes aux antibiotiques sont des bactéries devenues résistantes à plusieurs familles d'antibiotique habituellement actives.

Les bactéries multi résistantes ne sont pas plus virulentes que les bactéries sensibles aux antibiotiques, mais les infections dont elles sont responsables sont plus difficiles à traiter. Une accumulation de ces résistances pourrait conduire à une impossibilité de traitement.

QUELLES PRECAUTIONS PRENDRE A DOMICILE ?

Hygiène corporelle :

Lavez-vous tous les jours avec votre savon liquide habituel et utilisez du linge de toilette personnalisé.

Hygiène des mains :

Lavez-vous les mains chaque fois que cela est nécessaire en particulier :

- Après être allé aux toilettes
- Après vous être mouché, avoir toussé ou éternué
- Avant de préparer des repas et de passer à table
- Après avoir manipulé une poche à urines, du linge souillé ou un pansement

En l'absence de point d'eau, vous pouvez utiliser un produit hydro alcoolique

**LE LAVAGE DES MAINS EST LE GESTE DE PROTECTION DE BASE
POUR VOTRE ENTOURAGE ET POUR VOUS MEME**

QUELLES PRECAUTIONS PRENDRE A DOMICILE ?

Environnement : Comme les autres bactéries, les BMR sont détruites par la chaleur et la plupart des produits ménagers.

- **Le linge :** Lavez votre linge à une température de 40° minimum en utilisant votre lessive habituelle.
- **La vaisselle :** Il n'y a pas de précaution particulière pour l'entretien de la vaisselle et des ustensiles de cuisine.
- **Les sanitaires et salles de bains :** insister sur les poignées de porte, la chasse d'eau...
- Ces lieux peuvent être particulièrement contaminés : nettoyez-les avec votre détergent habituel, puis rincez.
- Après ce nettoyage vous pouvez utiliser de l'eau de javel pour assurer une désinfection.
- **Les déchets** (couches, poches,...) peuvent être éliminés avec les ordures ménagères dans un sac fermé hermétiquement.

DE PLUS...INFORMEZ LES PROFESSIONNELS :

- **A domicile :** informez les professionnels qui viennent vous rendre visite médecin, infirmière, kinésithérapeute, aide ménagère,... ambulancier ,...
 - **En cas de nouvelle hospitalisation,** signalez dès votre entrée que vous êtes ou que vous avez été porteur d'une bactérie multi résistante aux antibiotiques.
- ⇒ des mesures d'hygiène adaptées seront prises afin d'éviter le risque de transmission à d'autres patients ⇐

Le service d'hygiène de votre région est à votre disposition pour toute explication complémentaire

Coordonnées du service ou des personnes à contacter (cf rubrique contact)

